

*Questions orales*

Le premier ministre, après sa rencontre avec le président des États-Unis, ce matin, disait: «Toute nouvelle action en Bosnie doit être autorisée par une nouvelle résolution du Conseil de sécurité.»

Il y a une résolution à l'étude au Conseil de sécurité cet après-midi. Elle est ainsi libellée: «Les troupes de l'ONU seront autorisées à prendre les mesures nécessaires, y compris le recours à la force, pour arrêter les attaques contre des civils.»

Ma question au gouvernement est celle-ci: le Canada est-il en faveur de cette résolution?

**L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Madame la Présidente, je dirais tout d'abord que tous les députés de ce côté-ci, et sans doute tous les Canadiens raisonnables, sont révoltés par ce qui se passe dans l'ancienne Yougoslavie et par les atrocités commises contre des civils innocents, en particulier des femmes et des enfants.

Le député a raison, il y a des discussions au Conseil de sécurité. Le premier ministre a longuement discuté de cela avec le président Clinton, ce matin. Il a dit clairement qu'il pensait que les États-Unis devraient participer activement, avec leurs alliés européens, à la recherche d'une solution.

Nous avons toujours estimé qu'une action de l'ONU était nécessaire. Nous craignons les actions unilatérales. Nous souhaitons l'adoption d'une résolution qu'on soit capable de mettre en application car la sécurité de nos troupes est en cause, et c'est primordial.

Les discussions se poursuivent, et il serait prématuré de poser un jugement, vu que le Conseil de sécurité n'est pas encore parvenu à une conclusion.

Je puis vous garantir que le Canada fait connaître sa position. Le premier ministre a rencontré le président des États-Unis, et la secrétaire d'État aux Affaires extérieures a discuté pendant 45 minutes avec le ministre des Affaires étrangères de Russie. Nous faisons tout ce que nous pouvons sur le plan diplomatique.

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre):** Madame la Présidente, je suis sûr que toutes ces discussions ont lieu, mais ce qui fait défaut, c'est un énoncé clair de la position du Canada sur cette résolution importante.

Les députés et leurs électeurs voudraient connaître cette position. À notre avis, lorsqu'on tire des coups de feu sur des secouristes des Nations Unies, lorsque des troupes restent là à ne rien faire pendant un génocide et que toute la situation va de mal en pis, il incombe au Canada, en raison de ses antécédents et de sa réputation, de prendre position.

Je répète ma question au ministre: le Canada va-t-il appuyer la résolution qui est débattue cet après-midi au Conseil de sécurité et qui autoriserait les troupes des Nations Unies en Bosnie à intervenir pour mettre un terme aux attaques contre des civils et pour faire cesser le massacre?

**L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Madame la Présidente, l'argument du député me dérouté un peu, car il dit que le Canada devrait prendre position, laissant ainsi entendre qu'il devrait le faire sans tenir compte de celle de tout autre pays.

Il se rend certainement compte que si chaque pays agissait ainsi, aucune résolution ne serait possible. Une résolution ne peut provenir que de discussions empreintes de collaboration. Comme le député le souligne, les Nations Unies en discutent activement à l'heure actuelle. Je serais très étonné si le Canada n'approuvait pas la résolution définitive.

Mais cette résolution définitive n'a pas été adoptée. Nous avons énoncé notre position très énergiquement. Nous estimons qu'il faut une action concertée. Une action unilatérale comme celle qu'a proposée antérieurement le gouvernement Clinton ne mènerait à rien. À notre avis, il est irréaliste de proposer une action militaire que nos troupes ne pourraient pas entreprendre à cause de leur nombre limité, du matériel dont elles disposent, du terrain en Yougoslavie, et j'en passe. Nous tenons compte de tous ces facteurs. Les discussions sont en cours. Comme d'habitude, on demande les conseils du Canada. Nous cherchons à parvenir à un consensus. Nous n'adoptons pas isolément une position pour demander au reste du monde de l'accepter ou de la rejeter.

\* \* \*

• (1425)

**LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT**

**M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire):** Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre des Sciences.

L'autre jour, le président du Conseil national de recherches du Canada a comparu devant le Comité parlementaire de l'industrie, des sciences et de la technologie. Il a déclaré que si on continuait de faire des compressions budgétaires au CNRC, cet organisme revivrait la crise de 1990-1991 qui avait entraîné des réductions de personnel et de programmes de recherche et qui avait complètement démoralisé le personnel scientifique.